QUATRIEME ANNEE. — N. 731.

MERCREDI 15 MARS 1916

Le Bonnet Rouge

Quotidien Républicain du soir

DIRECTION & PUBLICITÉ
14, rue Drouot (Paris 9e). — Téléph. : CENTRAL 69-70
Abonnements : Paris 20 fr. ; Départements 24 fr. ; Étranger 32 fr.

DIRECTEUR :
Miguel ALMEREYDA

RÉDACTION & ADMINISTRATION
142, rue Montmartre (Paris 2e). — Téléph. : CENTRAL 80-6
Le Numéro (Paris et Départements) : Cinq Centimes

Le Problème des Nationalités

par Th. RUYSSEN

La Ligue des Droits de l'Homme, qui a publié dans sa « Bibliothèque de guerre » les deux remarquables volumes de M. Victor Basch sur la Guerre de 1914 et le Droit, *et de M. Gabriel Séailles sur* l'Alsace-Lorraine, *donne aujourd'hui une brochure de M. Ruyssen sur le* Problème des Nationalités.

Après avoir défini la notion de Nationalité et tracé un bref historique de la formation des mouvements nationaux, M. Ruyssen dresse le bilan des principaux problèmes nationaux que les diplomates auront à résoudre à l'heure de la paix.

Voici la conclusion de cette intéressante brochure :

En fait, pour qu'une nationalité s'affranchisse, il faut, en dehors de la guerre, que deux conditions se réalisent. Il faut d'abord que ces nationalités soient dignes de vivre, qu'elles s'affirment elles-mêmes jusque dans la persécution ; il faut qu'elles cultivent pieusement leur passé et ne se lassent point d'entretenir leur idéal d'avenir. Malheur à celles qui s'abandonnent qui oublient, qui se courbent ! Il faut que la protestation s'entende du fond des bagnes et jusque devant le poteau d'exécution, — mais il faut aussi que cette protestation soit entendue. S'il n'y a pas de cour de justice pour accueillir le cri des opprimés, si le Palais de la Paix de la Haye n'a pas même une antichambre pour accueillir les délégués des peuples serfs, l'opinion mondiale est un tribunal sonore, toujours ouvert, où il faut que des avocats fassent entendre sans relâche la plainte de ceux qui ne peuvent plaider pour eux-mêmes.

C'est l'honneur des nations libérales modernes d'avoir donné asile aux représentants des nationalités malheureuses. Paris, Londres, Bruxelles, Genève, Lausanne, New-York, Boston sont, depuis un siècle les refuges d'élection des proscrits et des exilés volontaires.

Lors même que les gouvernements n'avaient aucune action ou ne pouvaient agir, les terres de liberté ont toujours accordé aux peuples martyrs l'appoint de leur protestation ; concours, sans doute, bien imparfait, mais non sans efficacité ; car, outre qu'il réconforte les victimes, il maintient ouvertes devant la conscence publique des questions sur lesquelles il est périlleux, pour la justice, de laisser s'opérer la prescription du silence et de l'oubli. Comme les erreurs judiciaires, les iniquités commises aux dépens d'un peuple sont sujettes à révision tant qu'il se trouve une conscience pour affirmer que la question doit être posée.

Aussi les ligues générales qui ont pris en main la défense des peuples aspirant à la vie nationale, les comités spéciaux constitués pour la défense de telle ou telle nationalité, les offices, les périodiques qui se donnent pour mission d'entretenir le public de ces grands problèmes, toutes ces initiatives ont fait œuvre utile, bien que les résultats immédiats en soient souvent décourageants.

Comment, à côté de ces initiatives, la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen hésiterait-elle à jouer un rôle ? Elle l'a joué déjà ; elle continuera. Elle poursuit ainsi la tradition de ses grands ancêtres, Constituants et Conventionnels qui, par delà les droits du « Citoyen », croyaient pouvoir définir ceux de l'« Homme » et qui conçurent un instant le généreux espoir d'étendre à tous les peuples les bienfaits de la Révolution. Elle continue l'œuvre du bon citoyen dont la puissante personnalité a imprimé à l'activité de la Ligue son caractère définitif. Nul mieux que Francis de Pressensé n'a connu les souffrances des peuples martyrs, dans cette Europe et dans cet Orient dont il avait sondé, en ses plus horribles bas-fonds, l'histoire violente et douloureuse ; nul ne prit avec plus d'énergie la défense des Finlandais, des Arméniens, des Juifs de Russie. Qu'il suffise, au terme de cette étude consacrée à la défense des nationalités, de rappeler ce grand nom qui est, à lui seul, une maxime d'action.

Th. RUYSSEN
Professeur à l'Université de Bordeaux
Rédacteur en chef de la « Paix par le Droit »

Une Grève à la brasserie Mollard

Les garçons réduisent les « frais » de moitié

Le mouvement que nous laissions prévoir parmi les garçons limonadiers-restaurateurs se dessine de plus en plus. Après le Café d'Angleterre et le Châteaubriant, c'était, hier à midi, le tour de la « Brasserie Mollard » de connaître la grève.

Les lecteurs du « Bonnet Rouge » savent ce que sont les « frais ».

M. Mollard a cru bon, lui aussi, de suivre les conseils de l'« Union Syndicale patronale », en imposant une taxe de 2 fr. à 2 fr. 50 de frais par garçon et par jour.

Une somme de 28 francs rentrait ainsi dans sa caisse.

Les garçons jugèrent que cette situation qui leur était créée pendant la guerre était intenable, et hier à midi ils partirent tous. Les sommeliers, dans un geste de solidarité, se joignirent au mouvement.

La Chambre Syndicale ouvrière, sur la demande des garçons, avait été reçue. Un accord semblait devoir intervenir et une réponse devait être donnée quarante-huit heures plus tard.

Les choses en étaient là quand Mme Mollard mit le feu aux poudres en déclarant que les frais payés par ses garçons servaient à leur nourriture, ajoutant : « Il faut bien les nourrir, ces cochons-là ! »

Voilà comment, à la Brasserie Mollard, le personnel était considéré.

Ce fut le signal de la grève. A midi vingt, plus un garçon ne restait dans la salle.

Une délégation fut reçue par M. Mollard au cours de l'après-midi. Il consentait à réduire les frais à un franc par jour et par garçon et à reprendre tous les grévistes sans exception.

La délégation partit rendre compte de sa mission aux grévistes. Mais lorsque le secrétaire revint pour dire que les grévistes acceptaient l'accord, il se trouva en face de Mme Mollard qui, elle, déclara que l'accord intervenu était nul, et que personne ne lui imposerait la loi !

Elle maintenait que les garçons continueraient à payer 2 francs par jour.

Après une longue discussion qui ne manqua pas d'être animée, Mme Mollard, ramenée au bon sens et à... l'honnêteté, donna sa parole que les frais seraient ramenés à « un franc », mais elle refusa de reprendre le personnel gréviste.

Revendiquant bien haut la liberté... de spolier les autres, elle ne pouvait pas digérer que ses garçons se soient groupés pour se défendre.

L'action continuera donc contre cet établissement, et la Chambre syndicale organise pour après-demain jeudi une grande réunion au cours de laquelle la corporation des limonadiers-restaurateurs sera entretenue des événements survenus à la Brasserie Mollard.

Le citoyen Jouhaux, secrétaire de la C. G. T., sera présent à cette réunion.

Précisions

Il existe un décret en date du 27 juillet 1915.

Il existe une loi en date du 17 août 1915.

Il existe une circulaire ministérielle en date du 26 décembre 1915.

Est-il possible, en vertu même de ces textes officiels, qu'un citoyen dégagé de toutes obligations militaires, ayant repris du service comme engagé spécial à l'Hôpital du Grand Palais, qui a signé nu véritable contrat avec l'Etat, puisse être, sur la simple demande d'une officier étranger à son corps et sans l'ombre d'un prétexte, changé d'affectation ?

Nous ne le croyons pas.

Voici les textes catégoriques sur lesquels nous nous appuyons :

Les engagés spéciaux conserveront pendant toute la durée de la guerre l'emploi pour lequel ils auront opté et dans la résidence qu'ils auront choisie : ils ne seront plus astreints à aucune visite médicale en vue de leur versement dans le service auxiliaire ou dans le servic armé.

Général GALLIENI,
Ministre de la Guerre.
(Circ. minist. du 26 décembre 1915.)

⁂

En vue d'obtenir un personnel stable dans les formations sanitaires, les engagés spéciaux pourront choisir l'hôpital auxiliaire dans lequel ils désirent prendre du service. Ils resteront dans l'emploi choisi par eux pendant toute la durée de la guerre.

Justin GODART,
Sous-Secrétaire d'Etat.
(Circulaire sur le personnel du Service de Santé.)

REGARDS VERS L'EST

ASPECT

Les littérateurs de l'arrière ont gratifié les combattants du beau nom de poilu. C'est très gentil, mais ce n'est pas assez. S'ils avaient le sens du tragique et du comique de la vie, surtout s'ils connaissaient la vie, et plus particulièrement la vie de nos soldats, s'ils avaient daigné y participer un peu — c'est une pauvre idée que je me permets de soumettre à ces augures étonnants — ils mêleraient, dans les récits de fantaisie gique qui se dégagent de la guerre et de guerriers, le *vrai* comique et le *vrai* tragique qui se dégagent de li guerre et de la vie farouche et humble des guerriers. Mais ils considèrent la guerre et les guerriers... de loin. Ils font au jour le jour leur besogne de bons et loyaux serviteurs ; et tout pour eux et pour les leurs est pour le mieux dans la plus douce des patries. Comme il y avait autrefois la page littéraire à la sauce anarchiste ou individualiste, il y a aujourd'hui dans nos grands quotidiens, la page littéraire à la sauce bourgeoise. Il ne faut pas trop se frapper, cette mode-là aussi passera.

Et cependant la guerre a des aspects irrésistibles pour un homme qui sait voir — et qui veut voir. Non, la guerre n'est pas toujours du bruit, du feu, de la fumée, du sang et de l'horreur.

Après la poussée de la Marne, en un petit coin de Champagne où nous avions creusé la première tranchée pour nous y établir, pour nous y accrocher, pour nous y aggripper, pour nous y cramponner solidement, ce fut la longue attente menacée de tous les jours, la vie qui devait devenir banale à force d'accoutumance lassée. Le ravitaillement n'avait pu nous suivre et nous manquions un peu de tout, d'allumettes surtout car la plupart de nous avaient perdu ou cassé leur briquet, usé leur amadou. J'avais deux voisins de tranchée, infatigables fumeurs de bouffarde, héros obscurs qui auraient tout sacrifié au pays, jusqu'à leur vie — mais sauf leur pipe ! Ils avaient du tabac, mais ils n'avaient plus ni allumettes, ni amadou... C'étaient des paysans habitués à la dureté et au manque de confortable. Ils savaient suppléer, de longue date, au manque de moyens et leur humble génie de tâcherons s'adaptait minutieusement à leur vie étroite de tous les jours. Ils prirent la courroie usée d'une musette, en tressèrent les filaments et firent ainsi une sorte d'allumeur à lente combustion qui brûlait inlassablement à portée de leur main. Et à chaque instant, un fumeur lointain venait chercher du feu près de ces modernes vestales en « calot », dont la bouffarde avait l'air d'être vissée au coin de la bouche, et qui lançaient inépuisablement, par-dessus la tranchée, des bouffées de fumée épaisse et âcre et, sans doute, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, des bouffées d'âme.

Ils étaient Bretons-bretonnants. Leur âme, à travers leurs yeux bleus était impénétrable. Immobiles dans la tranchée, le fusil toujours chargé au créneau, ils jetaient un coup d'œil impassible au-delà des positions que nous occupions dans la vaste plaine. Ils ne savaient sans doute pas que vivre est d'adapter. Ils s'adaptaient pourtant. Le rude labeur de leur race, après le terrible effort de l'action, semblait se reposer en eux. Ils tiraient sur leur courte pipe et en rejetaient la fumée. Ils semblaient aspirer tout l'air du paysage désolé, en gonfler leurs poumons, le mêler à leur sang, à leur cœur, à leur âme. Ils s'imprégnaient docilement de la vie morne qui leur était faite. Et ils avaient la dolente passivité des bœufs parqués. Lorsqu'ils tendaient leurs faces plates vers le ciel, au-dessus de la double ligne de terre argileuse, il semblait qu'ils allaient meugler. Et ils avaient trouvé cela, pourtant, que leur besoin, que leur passion, plus qu'eux, avait créé, avait mis au bout de leurs doigts obscurément savants : cette corde tressée, inextinguible, et qui brûlait, et qui brûlait, qui secourait leur indigence, allumait leur savoureuse bouffarde et charmait leur attente. Ils étaient donc capables de progrès, de création. Ce n'étaient donc pas tout à fait des animaux !... Alors, pourquoi cet œil morne, sans vie et sans reflet et cette face plate, au front bas et obtus qui se tendait, pourtant, éperdûment, vers la lumière ?...

Cette mèche brûlant, à côté d'eux, n'était-ce pas le signe indéniable de leur fruste génie, de leur possibilité de progrès ? Et je comprends pourquoi, à la nuit noire, au creux de la tranchée, dans le cahos de la terre ébranlée, remuée par les obus, le petit point rouge de sa lumière ardente, à côté d'eux, semblait aussi veiller et les épier sournoisement.

Gabriel REUILLARD

LES NÉO-ROYALISTES devant les Juges

L'audience d'hier

Presque comble, la grande salle des Appels correctionnels, lorsque, vers deux heures et demie, l'huissier appelle l'affaire de l'*Action Française* contre le *Bonnet Rouge*. Le public est en grande partie composé de journalistes, d'hommes de lettres, d'avocats et d'habitués du palais. De ci, de là une toilette féminine pique, sur les bancs la note gaie.

Régulièrement, c'est devant les juges de première instance qu'aurait dû être plaidé ce procès. Une première fois, M. Almereyda, n'ayant pu faire citer de nombreux témoins qui sont au front, avait préféré faire défaut, exposant que, comme pour l'affaire de l'assassin de Jaurès, on déciderait d'attendre la fin des hostilités pour que le débat puisse avoir toute son ampleur. Un oubli involontaire empêcha notre directeur de faire opposition au jugement de défaut dans les délais voulus par la loi et c'est ainsi que ce sont les juges de la Cour d'appel qui sont appelés aujourd'hui à connaître de cette affaire.

⁂

MM. Daudet et Maurras, malgré que depuis des mois et des mois, ils annonçaient leur joie de se trouver prochainement face à face avec M. Almereyda, se sont faits représenter par... un avoué ! Personne n'en a été autrement surpris, l'habitude de ces messieurs de se défiler étant bien connue.

Après un cours résumé du jugement rendu par défaut en première instance, le président donne la parole à M. Almereyda. Celui-ci la gardera pendant trois grandes heures d'horloge, et pendant ces trois heures il tiendra l'auditoire sous le charme de sa parole prenante.

Pas de phrases, nulle grandiloquence. M. Almereyda parle simplement, mais combien chaudement lorsqu'il est amené à défendre les intérêts sacrés de la République et de la Patrie.

Il nous raconte son enfance, sa jeunesse, et lorsqu'il nous dit sa timidité native, il nous semble qu'il ne s'en est pas encore tout à fait départi, tellement le geste est sobre, l'attitude calme, mesurée.

Ce long discours ne fut qu'un réquisitoire serré contre l'*Action Française*. Car il faut bien savoir que dans cette affaire, les rôles ont été renversés. Ce sont MM. Daudet et Maurras qui poursuivaient M. Almereyda. A l'audience, c'est M. Almereyda qui a attaqué MM. Daudet et Maurras, et l'avocat de ceux-ci en fin d'audience, s'est borné, lui aussi, à une timide et pénible défense de ses clients.

⁂

Me de Monzie, qui assistait notre directeur, avait eu, comme il l'a du reste constaté, sa tâche singulièrement facilitée par le plaidoyer de M. Almereyda. C'est surtout au point de vue littéraire qu'il se plaça, flétrissant, comme il convient, l'œuvre malsaine de l'auteur d'« Avant-Guerre » et de tant d'autres élucubrations qui n'ont dû leur succès auprès du public que grâce à leurs titres retentissants.

Rendant justice au talent de polémiste de M. Charles Maurras et de plusieurs de ses collaborateurs à l'« Action Française », l'éminent avocat a parlé avec une modération rare. Pourtant, il n'a pu s'empêcher de le prendre d'un peu haut lorsqu'un journaliste inconnu, assis au banc de la presse, se prenait de rire au moment où Me de Monzie disait que M. Almereyda aurait voulu régler cette affaire sur un autre terrain que celui de la Cour. Sous la véhémente apostrophe de l'avocat, le journaliste falot a baissé le nez et, pour se donner une contenance, s'est mis à crayonner des dessins sur les bouts de papier qu'il avait étalés devant lui.

⁂

La défense de MM. Daudet et Maurras fut très brève. L'avocat avait bien compris que c'était un trop lourd morceau que de s'attaquer à l'édifice que M. Almereyda venait de construire sous les yeux des magistrats. Il se contenta d'affirmer que M. Almereyda aurait bénéficié de toute l'indulgence de MM. Daudet et Maurras s'il était resté le petit employé photographe au début de son existence. Mais M. Almereyda eut l'immense tort d'avoir du talent et de s'en servir. Il devint directeur de journaux, se permit d'approcher les ministres, de leur donner des conseils et même de leur rendre service. C'en était trop, et M. Daudet, lui, le grand homme — raté de la médecine — furieux de ne pas avoir obtenu le diplôme de préfet de police qu'il sollicite depuis le début de la guerre, entra en lice contre le directeur du « Bonnet Rouge », décidé à le perdre à tout prix.

⁂

Les deux suprêmes arguments de Me de Roux n'ont vraiment pas été heureux. Pour prouver que M. Almereyda avait des relations avec un individu que M. Daudet accusa d'espionnage, l'avocat établit que notre directeur recevait de l'argent de ce personnage et pour le prouver, il lut une annonce imprimée dans le « Bonnet Rouge », annonce concernant les produits fabriqués par l'homme en question.

L'avocat n'a oublié de dire qu'une seule chose à la Cour et cette chose a pourtant son importance, c'est que cette annonce figura précisément dans la rubrique **annonces gratuites**.

Enfin, brandissant un numéro du « Bonnet Rouge », muni d'une bande manuscrite, Me de Roux prétendit que ce journal contenant des propos insultants contre la tribu des Daudet, avait été, par l'administration du « Bonnet Rouge », adressé à Mme Daudet mère.

Nous faisons remarquer à l'honorable avocat qu'il est facile à n'importe qui d'acheter un journal n'importe où, de le mettre sous n'importe quelle bande et de l'adresser à n'importe quelle personne.

Je ne crois pas que ce soient de tels arguments qui fassent gagner à MM. Daudet et Maurras leur procès.

C'est ce que nous saurons à huitaine.

Demain le "Bonnet Rouge" paraîtra sur quatre pages

Il nous a été impossible matériellement de donner aujourd'hui le compte-rendu détaillé de l'audience d'hier.

C'est demain, mercredi, que nous donnerons le texte in-extenso des débats et des plaidoiries.

L'offensive allemande faiblit

ET S'ARRETE

Pourquoi elle fut décidée

Au début de septembre, un conseil de guerre fut tenu dans une petite ville des Ardennes pour examiner les probabilités de durée de la guerre et les moyens de l'écourter. Ce conseil en arriva à cette conclusion qu'aucune solution n'était possible avant l'été.

Le grand état-major se mit immédiatement à organiser une masse d'hommes destinée à prendre part aux opérations que l'on exécuterait, afin de percer la ligne française. Chaque armée allemande du front occidental eut à fournir une partie de cette force. Tous ceux qui y furent admis furent spécialement entraînés, armés et équipés en vue du grand effort.

On n'avait pas l'intention de prendre l'offensive avant la fin d'avril ; mais, après le voyage de M. Briand à Rome, l'état-major général allemand, à la fin de janvier, prit la décision de précipiter l'événement. Verdun n'était pas le seul objectif envisagé ; car l'on devait faire une attaque sur une autre partie du front, aussitôt acquise la victoire de Verdun, qui était considérée comme certaine.

La résistance opposée par la seconde ligne française oblige les Allemands à changer leur plan soigneusement élaboré. A l'heure actuelle, toutes les unités de l'armée spécialement préparées sont engagées à Verdun et quelques-unes d'entre elles sont déjà détruites. Il est peu probable que les Allemands puissent développer l'autre attaque projetée. S'y résoudraient-ils quand même, que ce serait avec des forces grandement réduites et pour des résultats bien douteux.

Pourquoi elle est suspendue

Une accalmie marque en ce moment un temps d'arrêt des opérations de Verdun. Le *Daily Mail* en donne des raisons fort plausibles.

Les combas féroces de la semaine dernière ont si terriblement brisé les troupes du kaiser, que des brigades tout entières ont cessé virtuellement d'exister comme unités. La 7e et la 22e division qui firent presque tout dans les attaques répétées sur Béthincourt et sur la côte de l'Oie, ont souffert très sévèrement et ont inévitablement besoin de plusieurs jours de repos.

Il est très probable que, comme la 11e division de réserve, elles devront être remplacées. Dans les batailles de Douaumont et de Vaux, le corps d'armée allemand a subi des pertes tellement graves que les quelques hommes qui sont sortis indemnes du combat ont dû être renvoyés en arrière. Le 18e corps et une division bavaroise ont perdu des bataillons entiers, et il est très douteux qu'aucune de ces formations puisse figurer dans de prochaines batailles, sans avoir reçu des renforts considérables.

L'artillerie a besoin de recevoir de nouveaux approvisionnements de munitions et les survivants des troupes qui ont pris part aux asauts désespérés sur les positions françaises au pied des Hauts-de-Meuse devront être rééquipés. Il faut du temps pour amener les milliers de tonnes de matériel qui viennent en grande partie de Metz.

La station militaire de Metz-Sablons est continuellement bombardée par les aviateurs français qui causent par cela même des dommages considérables et retardent les expéditions — et malgré l'efficacité du service de transport des Allemands derrière les lignes, un temps d'arrêt comme celui qui se produit actuellement était devenu absolument nécessaire.

La reprise prochaine

Les Allemands n'ont certainement point abandonné la partie. Des troupes fraîches expédiées des dépôts d'Allemagne sont évidemment en route pour Verdun et avant qu'il soit longtemps nous assisterons à une reprise de la bataille gigantesque.

La dernière fois que les Allemands reprirent haleine après avoir été repoussés à Douaumont par la division de fer française, on se demandait si, quand ils livreraient de nouveau bataille, ils ne dirigeraient pas leurs efforts contre quelque autre point du front. Aujourd'hui les critiques militaires sont unanimement d'avis que le kronprinz, ayant fait un effort tellement formidable, en hommes et en matériel devant Verdun, doit continuer la lutte sur le même terrain. Il est maintenant trop dangereux de modifier des plans à la onzième heure. La fascination de Verdun dont la capture a si longtemps miroité aux yeux du peuple allemand, rive le fils aîné du kaiser aux berges de la Meuse et il prépare son troisième assaut, le plus désespéré, sur la fameuse forteresse de l'Est.

Communiqué officiel

TROIS HEURES

A l'ouest de la Meuse, canonnade assez violente au cours de la nuit. Sur la rive droite, une forte reconnaissance ennemie dans le bois d'Haudromont a été arrêtée par nos tirs de barrage. Le bombardement continue, violent, sur la région de Vaux-Damloup.

En Woëvre, activité des deux artilleries, notamment dans le secteur d'Eix. Aucun événement important à signaler.

Au Bois Le Prêtre, un détachement allemand qui voulait tenter un coup de main contre nos tranchées de la « Croix-des-Carmes » a été accueilli par une fusillade et s'est dispersé, laissant quelques morts sur le terrain.

Nuit calme sur le reste du front.

Les Fronts russes

Les Russes en marche vers Bagdad

Londres, 14 mars. — On mande de Petrograd au *Morning Post* que l'occupation de Karind par les Russes indique que leurs forces comptent attaquer Bagdad par l'arrière.

En Turquie

Constantinople, ville austro-allemande

Athènes, 13 mars. — Samedi, une cargaison de denrées commandée par l'Allemagne et payée par elle, qui était expédiée de Constantinople, parvint à Andrinople, où la populace s'empara des colis à la gare, à la criée. La police fut dans l'impossibilité d'intervenir.

Cela ne doit pas être considérée comme une révolte contre les Allemands ; mais cela prouve la résolution du peuple de se procurer de la nourriture. Les derniers renseignements venus de Constantinople donnent comme invraisemblable nue insurrection ou tout mouvement similaire.

Il y a probablement, à l'heure actuelle, dix mille soldats austro-allemands dans la ville. La direction turque n'existe absolument plus. On dit le peuple satisfait de la police allemande, qui du moins applique une justice supérieure à l'ancien marchandage ottoman. Les premiers contingents autrichiens ont fait leur entrée dans la ville couronnés de guirlandes de lauriers !

L'héritier présomptif de Turquie, que le gouvernement jeune-turc paraissait inquiéter, a été pourvu d'une forte liste civile. On espère le gagner ainsi à la cause jeune-turque.

Cinq nouveaux sous-marins, d'un déplacement de mille tonnes, ont pénétré ou bien sont sur le point de pénétrer dans les Dardanelles. Quelques-unes des mines ont été relevées et quelques-uns des filets ont été retirés pour leur faciliter l'entrée. On croit qu'on a l'intention de les faire servir dans la mer Noire.

L'état d'esprit en Turquie

Athènes, 13 mars. — Selon des renseignements de Constantinople, l'impossibilité de disposer des troupes turques de Thrace et de la région de Smyrne, par suite de l'avance russe, pour les opérations qui avaient été projetées en Europe, créerait de vives préoccupations à l'état-major ottoman.

Selon les mêmes renseignements, les prêtres grecs interviendraient en faveur de la Turquie auprès des Russes dans les pays occupés par ceux-ci et s'efforceraient de les protéger de leur mieux.

Les journaux grecs font ressortir le contraste entre cette attitude et les exactions continuelles dont les populations grecques sont victimes en Turquie d'Europe.

Dans l'Est Africain

Succès des troupes indigènes anglaises

Londres, 13 mars. — Communiqué officiel : L'opération commencée le matin du 11 mars contre la position préparée par les Allemands dans les collines de Kitovo, à l'ouest de Tavita, devint une lutte des plus acharnée qui se poursuivit jusqu'à la nuit avec des chances diverses. Les Allemands en grande force occupaient les collines à pentes raides couvertes de bois épais qui constituaient de formidables obstacles.

Au cours du combat, certaines parties de ces positions furent prises, perdues et reprises plusieurs fois.

Entre 21 et 24 heures, une dernière attaque à la baïonnette a permis à deux détachements sud-africains d'y prendre pied, de s'y maintenir et d'y recevoir des renforts.

Le lendemain matin, les renfort étant arrivés, on vit les troupes indigènes allemandes dévaler et se retirer dans la direction du sud-ouest vers Kahé.

Pendant l'engagement de Kitovo, une des brigades montées déblayait le pied des collines au nord-est Kilimandjaro où se trouvaient les troupes allemandes séparées du corps principal par suite de la rapidité de la marche britannique les 8, 9 et 10 mars.

Des mouvements sont exécutés en vue de couper à ces troupes isolées une retraite vers l'ouest.

Entre-temps, une forte colonne venue de Tongido apparut sur la route de Arusha à Moshi, à l'arrière du corps principal allemand, lequel se replie au sud dans la direction de la voie ferrée d'Usambara. La poursuite continue.

La brouille dans le ménage

Les relations se tendent entre la Bulgarie et les Turco-Allemands

Londres, 14 mars. — Le *Daily Chronicle* apprend de Bucarest que les relations entre la Bulgarie et les Turco-Allemands se tendent de plus en plus.

Les déserteurs bulgares continuent à prétendre que l'armée bulgare ne dépasse pas 250.000 hommes ; les pertes dans les combats avec les Serbes et les Français ont été beaucoup plus élevées qu'on ne l'admet généralement.

Von Tirpitz malade

Amsterdam, 14 mars. — On mande de Berlin que l'amiral von Tirpitz étant malade depuis plusieurs jours, un officier le plus ancien expédie les affaires du ministère de la marine.

UNE DÉLÉGATION PARLEMENTAIRE AU HAVRE

Le Havre, 14 mars. — Une délégation de la commission parlementaire de la marine de guerre vient d'arriver au Havre.

Cette délégation, composée de MM. Cols, Auguste Bouge, Emile Broussais, Jean Locquin et Frédéric Brunot, est venue pour visiter les installations aéronautiques maritimes de notre ville et se rendre compte des conditions dans lesquelles ont été organisée la défense contre les attaques des sous-marins.

Faits divers

A LA MORGUE. — Le commissaire de police du quartier de l'Arsenal a envoyé à la Morgue aux fins d'autopsie le corps d'un nommé Joseph Gilson, 47 ans, cocher livreur, qui avait été victime d'un accident du travail le 7 mars courant rue des Lions, 17, où il s'était trouvé serré entre un mur et une voiture. Transporté à l'Hôtel-Dieu, il y est décédé le 11 mars.

ECRASE PAR SON CAMION. — Le nommé Auguste Marty, demeurant 7, passage Petit, à Malakoff, passant rue d'Alésia avec le camion qu'il conduisait pour le compte de M. Pradel, entrepreneur de transports, a été renversé par son camion et décédé au cours de son transport à Brousesais.

FEDERATION DEPARTEMENTALE DES SINISTRES. — Certains journaux ont annoncé que l'assemblée générale de la Fédération départementale des sinistrés avait été tenue dimanche. Il y a là une confusion qu'on nous prie de rectifier.

Comme nous l'avons dit, cette assemblée doit avoir lieu dimanche prochain, 19 mars, au Trocadéro.

On nous prie également de dire que le nombre d'adhérents que groupent à Paris les associations départementales de sinistrés est de [illegible] de 15.000 comme on l'a imprimé par erreur.

LA VIE DE PARIS

Falbalas et Autres Choses

Les moralistes qui découvrent dans les documents de la vie de chaque jour, trace les préoccupations d'une époque, chercheraient vainement les soucis du moment dans les catalogues des magasins de nouveautés qui viennent de paraître.

Avec des tailles, des hauteurs de jambes qui défient les mesures admises par l'esthétique pour la beauté féminine, des dames montrent leurs chevilles sous des robes d'une ampleur qui va croissant. La jupe courte aura fait beaucoup parler d'elle, possédant d'ardents défenseurs et des détracteurs tout aussi acharnés. Sur les catalogues, elle est charmante, car un catalogue ne connaît que l'éternelle jeunesse. Toutes les femmes y son sveltes et y paraissent vingt ans.

L'ampleur des robes aussi fit jaser. Doit-on la louer, la blâmer ? Une couturière m'a conté que le bon marché de la main-d'œuvre était pour beaucoup dans les huit mètres de tour d'un manteau, les ruches, les bouillonnés, les volants des jupes. Une autre m'assura que cette augmentation de volume avait une autre cause. La petite ouvrière ne pourra guère, m'a-t-elle dit, s'habiller de la sorte. Trop souvent jadis, on confondait les castes. Ces deux raisons sont fausses j'espère. En temps d'union sacrée, on ne songe certainement guère à de si méchants motifs. Admettons plutôt que les femmes ont voulu libérer leur marche que l'entrave rendait ridicule, ce dont on ne saurait que les louer. Tant qu'elles n'adopteront point la crinoline dont on nous menace, tant qu'on ne verra point le retour des manches ballon ou de quelque ornement aussi grotesque, ne rechignons point trop à voir de vénérables dames transformées en petites filles. Si ce n'était point ainsi qu'elles s'affublent, elles se déguiseraient autrement.

A feuilleter un catalogue de nouveautés, on aperçoit la vie sous son aspect charmeur. Tous les déshabillés y sont délicieux de grâce coquette. Nulle trace des honnêtes personnes qui gardent pour chez elles les bigoudis, les vieux peignoirs et les savates usées. Dans le catalogue vraiment, ne se découvre aucune laideur. La chemisette à bon marché ne parle point du travail à domicile. La femme en blouse n'est représentée que par une modeste figurine réduite, cachée presque en dernière page. Pourtant, la blouse est joliment et crânement portée depuis un an et demi. Mais le catalogue est farouchement optimiste.

Quant au rayon de deuil, plus de trace. Les magasins sont devenus là-dessus d'une incomparable discrétion.

Fanny CLAR.

Les Expositions, les Musées

Chez Bernheim, rue Richepanse, jusqu'au 18 mars, exposition au profit des familles des prisonniers de guerre. Les artistes ont mis leur bonne volonté à offrir une de leurs œuvres. Certains y ont mis de belles choses. Un dessin de Lebasque en est une, ainsi qu'un dessin de Van Dongen.

Ce sont d'ailleurs les dessins qui occupent la place la plus importante. Henri Matisse y a même mis un portrait de fillette au crayon, probablement pour prouver qu'il sait dessiner. Carlègle, Colin, Suzanne Valadon ont mis leur signature sur des bois portant bien la marque de leur talent personnel. Une petite plaquette pour l'Orphelinat des P. T. T. est, paraît-il, de Bourdelle. C'est écrit dessus. De fraîches fleurs de Reské, mettent une note claire dans cette exposition dont le but est si digne d'encouragement.

⁂

Dans les salles de sculpture qui viennent d'être réouvertes, au Louvre, quelques œuvres sont nouvellement installées : un bas-relief roman de l'église de Parthenay-le-Vieux, représentant l'Annonciation aux Bergers ; deux statues de saints provenant du même endroit et un bas-relief du XIIe siècle de l'église de Carrières-sur-Seine.

⁂

Demain 15 mars s'ouvre, 5, rue de Penthièvre, à la Galerie Bongard, une exposition de dessins en blanc et noir, de Charmy, Denain, de la Fresnaye, Henri Hayden, Max Jacob, Kisling, Laboureur, Marie Laurencin, Lespinasse, Lewitzka, Lipchitz, Lhote, Marchand, Matisse, Metzinger, Modigliani, Moricaud, Ortiz, Amédée Ozenfant, Zina Ozenfant, Picasso, Sévérini, Stibelska, Jacques Villon.

Dans les boutiques

Les « Jeannette » de jadis qui servaient aux modistes pour essayer bonnets et fanchons, viennent de faire leur réapparition. Un artiste, Guy Arnoux, leur a redonné vie. Mais les Jeannette ont perdu, avec leurs bandeaux noirs, leur air ingénu. Coiffées à la mode, elles n'ont plus l'aspect naïf d'antan. Elles sont devenues coquettes. La ville les a perverties.

POSTE RESTANTE

Le Florilège des Morts. — Anthologie des œuvres inédites des écrivains — morts pour la patrie en 1914-1915 — publiée sous le patronage de MM. Brieux, Paul Deschanel, Anatole France, Henri de Regnier, Jean Richepin de l'Académie française, Paul Adam, Adolphe Brisson, Georges Lecomte, Victor Margueritte, J.-H. Rosny aîné, etc...

Une partie du produit de cette publication sera versée à la Caisse des veuves de la Société des Gens de Lettres.

L'ouvrage comprendra les principaux écrivains morts pour la France : œuvres inédites, proses et poèmes, avec études, critiques et biographies, illustrations originales, etc...

Il ne sera mis dans le commerce qu'un petit nombre d'exemplaires. On peut souscrire dès à présent.

Ecrire, pour tous renseignements, à la Bibliothèque Générale d'Editions, 174, rue Saint-Jacques, Paris.

En Espagne. — Le livre de Félicien Court, dont notre collaborateur G. Clairet indiquait l'intérêt, dans un de nos derniers numéros, est en vente chez les éditeurs Giard et Brière ,16, rue Soufflot, au prix de 3 fr. 50. ' signaler les silhouettes de l'artiste espagnol L. de la Rocha (Blasco Ibanez, Lerroux, Pardo Iglesias, Sanchez de Toca, Valle-Juelan, Azoin, etc., y sont campés en des poses familières) qui agrémentent le volume, dont la première édition est déjà sur le point d'être épuisée.

Groupes et Syndicats

Parti Socialiste

Conseil national C. A. P. — Réunion de la C. A. P., mardi 14 mars, à 20 h. 30, au siège.

Ordre du jour : Examen de l'ordre du jour du Conseil national. — Le secrétaire, Louis Dubreuil.

Union des syndicats de la Seine. — Réunion du Comité général de l'Union des Syndicats de la Seine mercredi 15 mars, à 20 h. 30 précises, au siège, 33, rue de la Grange-aux-Belles. — Le secrétaire : J. Bled.

Syndicats

Coiffeurs. — De 21 h. 15 à 22 h. 45, cours professionnels de l'Ecole parisienne, au local habituel, 49, rue de Bretagne.

Fédération de l'habillement. — A 20 heures, salle de commission, 2e étage, Bourse du Travail, Comité fédéral.

Jardiniers. — A 20 h. 30, au siège, Bourse du Travail, assemblée générale.

Pâtissiers. — A 20 h. 30, au siège. Conseil. Nouvelles des mobilisés.

Urodonal dissout acide urique, nettoie rein, articulations, évite obésité, artério-sclérose.

Cristaux d'acide urique. 6f50. Etr. 7f. Lab. 2bis, R. de Valenciennes, Paris.

La Défense des Locataires

Petite Correspondance

M.-P. 58 — Les tribunaux ont décidé que malgré le cas de force majeure, il fallait payer ce genre de locations.

A.-B. 1222. — Si votre logeuse respectait les décrets, elle devrait vous laisser tranquille. Mais nous savons que certains propriétaires n'ont aucun respect des femmes de mobilisés et qu'ils essaient d'obtenir d'elles des paiements par menaces, bien qu'elles soient dans l'impossibilité d'acquitter leurs locations. Vous ne pouvez pas être jetée à la rue.

H.-N. 115. — Vous bénéficiez du moratorium, mais il faut payer les charges.

G. 107. — Impossible d'obtenir un jugement de cet ordre.

R. 114. — La décision du juge de paix est conforme au décret sur les loyers.

V. 2021. — Ce jugement est nul. Le tribunal le décidera ainsi en appel.

R. 1408. — Les juges de paix doivent, au préalable, statuer sur le moratorium avant de statuer sur le paiement. Décision nulle. Il faut faire appel.

M. U. V. CHOISY-LE-ROI. — 1. Il n'y a pas encore de loi permettant un arrangement avec les propriétaires · 2. Il ne peut nullement vous contraindre au paiement puisque vous bénéficiez du moratorium. 3. Il ne peut pas vous expulser.

E. B. R. — Votre loyer étant de 440 francs, vous êtes couvert par le moratorium. Si vous avez des difficultés avec votre propriétaire, venez nous voir.

N. R. X. ASNIERES — La question des droits et devoirs des locataires envers les propriétaires d'hôtels meublés n'est pas tranchée. Il serait utile dans l'intérêt des uns et des autres que le prochain moratorium fut à ce sujet plus explicite.

G. N. K. — Le juge de paix suppléant du 9e Arrondissement, M. Bonin, aime à faire des mots d'esprit. Cette façon de rendre la justice lui permet des applications spéciales du moratorium. Il a un faible pour les propriétaires : les locataires, à son avis, sont moins intéressants.

O. Z. PUTEAUX. — Moratorium de droit. Plainte au ministre de la Justice si vous êtes victime de telles vexations.

R. A. 127. — Les moratoria énervent les propriétaires. Ils désireraient pouvoir poursuivre et jeter à la rue. Soyez tranquille, il ne pourront pas se livrer à ces exercices.

Tribune de la Banlieue

Maisons-Alfort

La municipalité de cette ville, désireuse de lutter de toutes les manières contre la vie chère, a fait d'importants achats de pommes de terre qui ont été revendues de préférence aux femmes des mobilisés et aux familles nécessiteuses.

Voici l'état des recettes et des dépenses des opérations effectuées pendant l'hiver 1915-16 :

RECETTES

Quantités vendues. — Maisons : 59.950 kilogs ; Alfort : 29.050 ; Charentonneau : 63.000. — Total : 152.000 kilogs à 13 francs = 19.760 francs.

DÉPENSES

145.000 kilogs à 0 fr. 12 : 17.400 fr. ; 7.000 kil. à 0 fr 15 : 1.050 fr. ; achat de 100 sacs : 126 fr. 50 c. ; Pourboires aux charretiers : 155 fr. ; Imprimés : 72 fr. ; Rafraîchissements aux cantonniers et divers : 56 fr. 75. — Total : 18.860 fr. 35.

Recettes.	19.760 »
Dépenses	18.860 35
Bénéfices.	899 65

Ainsi donc, voici une commune qui, en rendant le plus grand service à ses habitants pauvres, c'est-à-dire en leur vendant au prix de 13 francs les 100 kilogs une marchandise qui valait jusqu'à 30 francs chez les commerçants, a pu réaliser néanmoins un bénéfice de 899 fr. 65.

MM. les Maires de la banlieue parisienne auraient bien fait de suivre l'exemple de leur collègue de Maisons-Alfort.

Contre l'augmentation du prix du gaz

Une nouvelle section de la Ligue de défense des consommateurs du gaz en banlieue vient de se former à Asnières.

Les adhésions sont reçues chez M. Gardebois, à la maison Cammos et à la maison Coste.

Pontoise

Le Tribunal correctionnel de Pontoise a consacré toute une audience à l'instruction de sept poursuites exercées contre des cultivatrices, fermières et propriétaires du canton de Marines, pour mouillage de lait et mise en vente de ce lait, le sachant falsifié.

Ces affaires se présentaient dans des conditions assez particulières et donnèrent lieu à des débats agités, passionnés même. Parmi ces conditions, il convient de noter tout d'abord la situation des inculpées, toutes aisées, quelques-unes à la tête de fermes importantes, dépassant cent hectares, la plupart épouses de mobilisés, sans antécédents judiciaires et unanimement bien considérées. Ce sont ces femmes qui, pour un misérable gain quotidien de quelques sous, auraient, de gaieté de cœur, risqué la police correctionnelle. Et celle de Pontoise a la réputation de n'être pas tendre. La proportion des mouillages prétendus dont elles étaient accusées variait de 7 à 10 p. 100.

Fait digne de remarque et qui n'a certainement pas été étranger à la décision du Tribunal, les poursuites avaient été *déclanchées* par la Société des Fermiers Réunis, dont les dépôts paient le lait 0 fr. 17 le litre et le revendent... (Parisiens, dites-moi combien ?)

Sous le prétexte que cette Firme, à l'abri de tout reproche, comme chacun sait, serait trop souvent victime de la fraude de ses fournisseurs, dont le lait, paraît-il, ne saurait supporter le moindre écremage, ni mouillage, sans tomber au-dessous de la limite tolérée, on avait mobilisé, sur sa demande, une véritable escouade d'agents des fraudes, trois limiers qui, le soir du 28 décembre 1915, prirent le train pour Chars où ils dînèrent et couchèrent. Et le 29, avant le jour, ils montèrent à côté des garçons ramasseurs, afin de les accompagner dans leurs tournées et effectuer avec eux les prélèvements réglementaires.

Les prélèvements eurent lieu, régulièrement et contradictoirement, affirment les agents ; hors leur présence, soutiennent la plupart des inculpées, et les échantillons furent cachetés et emportés, après mélange dans les pots vides apportés par les garçons. Ces pots étaient-ils bien vidés ? La controverse existe encore sur ce point.

Quoi qu'il en soit, les analyses du laboratoires de Versailles accusèrent un mouillage, qui fut confirmé par l'expertise ordonné en cours d'instruction — avec quelques variantes, toutefois. Dans l'une, en effet, le laboratoire avait conclu à un mouillage de 15 p. 100, avec écrémage, et l'expertise ne trouva plus que 10 p. 100 sans écrémage.

Les avis de MM. les experts, qui sont, nul ne l'ignore, les piliers de la justice, ont de ces différences déconcertantes. Qui sait si en faisant analyser successivement les quatre échantillons par quatre chimistes différents, on n'arriverait pas, au dernier, à la découverte d'un lait normal

Les défenseurs des inculpées combattirent énergiquement l'accusation et les conclusions de l'expertise improbantes, en l'absence de tout prélèvement de comparaison. Ils opposèrent à la science officielle l'expérience pratique de M. le maire du Perchay, cité par l'une des prévenues, et qui vint déclarer que les variations de la nourriture, indépendamment des circonstances physiologiques des animaux, pouvaient amener, dans la composition du lait, des différences considérables. Il ajouta que le problème de la nourriture des vaches était, en ce moment, des plus difficiles. Et le Tribunal ordonna de nouvelles analyses faites sur des prélèvements dont il a confié le soin à son expert et renvoya toutes les affaires à trois semaines.

⁂

Dans son audience d'hier, la Chambre des Appels correctionnels a infirmé le jugement du Tribunal correctionnel de Pontoise du 12 novembre 1915 qui avait condamné Mme M..., de Beauchamps, pour vol de bois au préjudice de l'Etat, et elle a acquitté cette dame pour *défaut d'instruction*. Il est bon de dire que la même personne, à raison des mêmes faits, s'était vu dresser deux procès-verbaux par la gendarmerie et la Prévôté, et avait été poursuivie et condamnée devant deux tribunaux : Pontoise et Argenteuil.

Les lecteurs du *Bonnet Rouge* se souviennent qu'il y a quinze jours, deux autres dames de Beauchamps, poursuivies pour le même délit, ont vu confirmer la condamnation à 16 francs d'amende prononcée contre elles par le Tribunal de Pontoise.

Argenteuil

Le conseil municipal d'Argenteuil a décidé d'autoriser la compagnie concessionnaire de la fourniture du courant électrique à porter de 5 à 6 centimes le prix de l'hectowatt. Cette augmentation, qui partira du 1er avril, ne devra pas durer plus de six mois après la fin des hostilités.

Une demande de la compagnie du gaz, tendant au relèvement des prix, a été par contre repoussée.

Le téléphone en Seine-et-Oise

Une pétition due à l'initiative du Syndicat de garantie et de M. Baudoin, maire d'Essonnes, demande le rétablissement des relations téléphoniques de l'arrondissement de Corbeil avec les départements de Seine-et-Marne, du Loiret et d'Eure-et-Loir, et surtout avec les arrondissements de Melun et de Fontainebleau.

Gentilly

Hier après midi a eu lieu, dans la salle des Fêtes, la grande matinée de bienfaisance organisée par le Groupe artistique de Gentilly, au bénéfice des œuvres de guerre de la localité.

Levallois-Perret

Le conseil municipal vient de voter le principe d'une subvention pour deux boucheries où sera débitée de la viande frigorifiée, par les soins des Sociétés coopératives.

⁂

Les consommateurs de gaz, clients de la Société L. C. F. M. sont peu satisfaits, à juste titre, du déplorable accord intervenu sur leur dos entre la Compagnie et le conseil municipal.

Une réunion de protestation a été annoncée sous la présidence de MM. Sellier et Vendrain, conseillers généraux.

Nous en reparlerons.

Courbevoie

Le maire de Courbevoie a l'honneur d'informer la population, qu'à compter du 10 mars 1916, la vente du charbon du stock communal, qui avait seulement lieu à la mairie, se fera également aux endroits suivants :

Au Bureau d'octroi de la gare de Courbevoie, pour le dépôt de la rue de Rouen, les lundis, mercredis et vendredis, de 9 h. à 11 heures du matin ;

Au Bureau d'octroi de la Jatte, pour le dépôt du quai de Seine, les mardis, jeudis, samedis et dimanches, de 9 h. à 11 h. du matin.

Colombes

Le maire de Colombes a l'honneur d'informer ses administrés que l'enquête prescrite par le décret du 20 juillet 1915, relative aux constatations et à l'évaluation des dommages matériels résultant de faits de guerre (notamment ceux causés lors du passage des zeppelins) est ouverte dans le canton de Colombes, du 1er mars au 1er avril 1916.

Les déclarations doivent être déposées ou adressées par pli recommandé à la mairie, sauf empêchement justifié, dans le délai ci-dessus, par la personne même, victime du dommage, ou si elle est incapable, par son représentant légal. Un récépissé sera donné à chaque déclaration. Des formules de déclaration sont à la disposition des intéressés.

Le maire : P. GEOFROIX.

De 14 heures à minuit

— 589e jour de la guerre.

— Communiqué de la nuit : Au nord de l'Aisne, notre artillerie a bouleversé en plusieurs point les organisations ennemies du plateau de Vauclerc.

En Champagne, tirs très bien réglés de nos batteries lourdes sur les ouvrages allemands de Maisons-de-Champagne et de la région à l'ouest de Navarin.

En Argonne, nous avons exécuté des tirs de desruction sur les abris, voie ferrées et organisations ennemies en Argonne orientale.

Au nord de Verdun, le bombardement s'est accru à l'ouest de la Meuse sur le Mort-Homme et la région des bois Bourrus. Nos batteries ont pris sous leur feu des rassemblements ennemis entre Forges et le bois des Corbeaux. Sur la rive droite de la Meuse et en Woëvre, activité moyenne des deux artilleries. *Pas d'action d'infanterie au cours de la journée.*

En Haute-Alsace, à l'est de Seppois, après une vive préparation d'artillerie, les Allemands ont attaqué les tranchées que nous leur avions reprises ces jours derniers dans la région d'entre Largue. Arrêtées par nos tirs de barrage et nos feux d'infanterie les fractions ennemies sont rentrées dans leurs tranchées ayant subi des pertes sensibles.

— Nos avions ont lancé 30 obus de gros calibre sur la gare des Conflans. Une autre escadrille a lancé cent trente obus sur la gare stratégique de Brieulles. Au cours de combats violents, trois avions allemands ont été abattus. Deux autres ont paru fortement endommagés.

— M. de Freycinet, qui était souffrant, va beaucoup mieux : il peut recevoir des visites dans ses appartements.

— A Lausanne, circule une pétition pour que l'aviateur Gilbert soit interné en Suisse française.

— Le préfet de police vient de donner des instructions aux commissaires pour ne légaliser dorénavant les cartes d'identité des particuliers que lorsque cette identité sera formellement établie ; les cartes devront porter la photographie du titulaire et son signalement complet, ainsi que la nomenclature des pièces d'identité qui auront été produites.

— Un croiseur auxiliaire allemand surveille, depuis deux jours, le port suédois de Gothenbourg et arrête et visite tous les navires entrant et sortant.

TOUS LES SPORTS

Dimanche dernier, à Pavillons-sous-bois, la Fédération Socialiste de Sports et de Gymnastique avait organisé une manifestation sportive qui eut un très gros succès.

Les diverses épreuves disputées au cours de cette journée donnèrent les résultats suivants :

60 mètres. — 1. Koulman (CIS) ; 2. Pochet (CSS) ; 3. Lerousseau (CIS) ; 4. Feuchot (19e) ; 5. Léo René (19e) ; 6. Salat ; 7. Effinger (US) ; 8. Henocq (CASD) ; 9 Watterloo ; 10. Choumsin ; 11. Linay.

300 mètres. — 1. Williams, 2. Koulmann, 3. Lerousseau, 4. Pochet, 5. Lejeune, 6. Effinger. 18 partants.

1.000 mètres. — 1. Williams, 2. Gueffier, 3. Chabanne, 4. Fiénat, 5. Lejeune, 6. Chambraud, 7. Effinger. 22 partants.

Sauts en hauteur, par addition. — 1. Lerousseau, 2. Effinger, 3. Pochet, 4. Koulmann, 5. Salat, 6. Martin. 18 partants.

Sauts en longueur. — 1. Lerousseau, 2. Koulmann, 3. Effinger, 4. Salat, 5. Pochet, 6. Waterloo, 7. Maloiselle. 22 partants.

Lancement du poids. — 1. — Maloiselle, 2. Guillemain M., 3. Lerousseau, 4. Koulmann, 5 Pochet, 6. Carré, 7. Effinger. 17 lanceurs.

Disque. — 1. Guillemin M., 2. Lerousseau, 3. Effinger, 4. Koulmann, 5. Pochet, 6. Salat, 7. Carré. 16 lanceurs.

Classement général

1. Lerousseau 21 (CIS), 2. Koulmann 26 (CIS), 3. Effinger 35 (US), 4. Pochet 39 (CSS), 5. Salat 52 (CSS), 6. Martin 75 (Perreux), 7. Maloiselle 78 (Perreux), 8. Danglande 83 (Perreux), 9. Lejeune 85 (Pavillons), 10. Waterloo 87 (CASD), 11. Henocq 88 (CASD), 12. Thoumsin 90 (Perreux), 13. Linay 102 (Perreux), 14. Mercier 105 (Pavillons).

Epreuves fédérale, 8 kilomètres

1. Manhès 28'40 (CSS), 2. Frenat 28.59, 3. Marc Henri 28'59" 3/5, 4. Chabanne 29'3", Mercier 30', 6. Dequirre 31'20" 3/5, 7. Chambraud 32'30" 8. Pochet J. 34', 9. Rochet, 10. Passerino Louis, 11. Passerino Jean. Matard et Gueffier abandonnent au premier tour

CONVOCATIONS SPORTIVES

C. S. de J. S. du 3e. — A 20 heures, gymnase du docteur Boileux, 11, rue de Malte. Culture physique, boxe, lutte

A. B.

LES PLANCHES

ÉCHOS

A la suite d'un écho paru dans nos colonnes la semaine dernière, nous avons reçu de l'Opéra-Comique la lettre suivante que nous insérons bien volontiers :

Mon cher *Bonnet Rouge*,

J'aurais voulu voir votre rédacteur théâtral précédemment aux deux échos qu'il publia sur la *Tosca* et *Lakmé*. Je lui aurais prouvé que sa bonne foi a été surprise.

Il n'y a, j'en suis sûr, — et nous pensons qu'il n'y a jamais eu avant nous — à l'Opéra-Comique aucune « combinaison » d'éditeur, ni de relations « toutes puissantes ».

Toutes les artistes de la maison jouent à leur tour et selon leur rang les rôles du répertoire. Depuis bien des années, il n'a a pas eu ici une répartition aussi variée, mieux équitable, un plus impartial roulement des distributions de l'affiche et des essais intéressants de nos réalisations de temps de guerre.

Personne n'a ici le moindre monopole ou ne nous imposera de choix indésirables, ni de privilèges immérités.

Et je le jrouverai volontiers à votre rédacteur, si bien informé d'habitude, qu'il ne peut point passer pour un diffamateur.

Bien cordialement à vous.

Signé : P.-B. Gheusi.

La profession de foi que nous adresse la direction de l'Opéra-Comique nous comble d'aise. Elle nous fortifie en effet dans cette idée, que nous avions déjà, que sur la scène de la rue Favart, le talent seul obtient la première place.

⁂

Aux Variétés, ce soir, à huit heures et demie, première (reprise) de Le Dindon, pièce en trois actes, de M. Georges Feydeau (Cora Laparcerie, Le Gallo).

⁂

Le Théâtre aux Armées vient de donner deux représentations en Belgique, avec le concours de M. H. Henry Mayer, Mmes Dussane et Simone Damaury, de la Comédie-Française ; Mme Mérentié, de l'Opéra ; M. et Mme Gabaroche, Mme Daurand, M. Martel. — Au programme : Des récitations poétiques, la Marseillaise et les Hymnes des alliés ; et trois pièces en un acte : M. Milezieux, Adélaïde et Vermouth, Depuis six Mois.

Courrier des Spectacles

Programmes de la Semaine

Nouvel-Ambigu. — *Ma Tante d'Honfleur* provoque le rire et elle le provoque non par les abracadabrantes, les folies invraisemblables du vaudeville, mais par des scènes bien faites, développées avec une divertissante logique, au moyen de personnages pris sur le vif évoluant dans les situations les plus comiques qu'on puisse voir.

Ma Tante d'Honfleur sera jouée mardi, jeudi, samedi et dimanche.

⁂

Concert Mayol. — *Spinelly* et *Raimu* dans *la D'moiselle de la rue Pigalle*, fantaisie-bouffe. — Partie de concert : Pélissier, Fauvette, Nibor, Mars-Moncey, Faber et quinze artistes. Jeudi, matinée.

⁂

Le Cagibi. — Enthoven, Libeau. La revue : *Cagibiria.*

⁂

Porte-Saint-Martin. — *La Femme nue* a repris le cours de son admirable carrière. L'œuvre si humaine, si pathétique de M. Henry Bataille est d'ailleurs interprétée à la perfection par Mme Andrée Mégard, MM. Louis Gauthier, Armand Bour, Jean Kemm, Harry Baur et Mme Berthe Bady. Les spectateurs confondent dans leurs applaudissements une pièce de toute beauté et une interprétation hors ligne. Aujourd'hui, mardi, mercredi, jeudi, samedi et dimanche (dimanche et jeudi, matinée et soirée).

CE SOIR

THEATRES

COMEDIE-FRANÇAISE. 7 h. 45. — *La Marche Nuptiale.*

ODEON. — Relâche.

OPERA-COMIQUE. — Relâche.

T[illegible]-LYRIQUE, 8 h. 15. — *Le Songe d'une Nuit d'Eté.*

PORTE SAINT-MARTIN — *La Femme Nue.* Mardi, mercredi, jeudi, samedi, dimanche (matinée jeudi et dimanche). Berthe Bady, Andrée Mégard, Louis Gauthier, Edmond Bour, Jean Kemm.

Gaîté, 8 heures 30, *Coralie et Cie.*

Théâtre Sarah-Bernhardt, 8 h., *Le Chemineau.*

Châtelet, 8 h., *Les Exploits d'une petite française.*

Athénée, 8 h., *Le Coq en Pâte.*

Variétés, ce soir, relâche et demain première du *Didon.*

Réjane, 8 h., « 1914-1937 ».

Gymnase, Relâche.

Théâtre Antoine, 8 h. 45, *Nono, Où Allez-vous ce soir ?*

NOUVEL AMBIGU. — *Ma Tante d'Honfleur.* Mardi, jeudi, samedi, dimanche (matinée dimanche). A. Brasseur, J. Coquelin, Monna-Delza et Juliette Darcourt.

Renaissance, 8 h. 30, *Une Nuit de Noces.*

Palais Royal, 8 h. 30, *Le Poilu, Hortense a dit « J' m'en fous ».*

Bouffes Parisiens, 8 h., *Kit.* (Max Dearly).

Cluny, 8 h. 30, *Coquin de printemps !*

Grand Guignol, 8 h. 45, *Le Cyclope, La maison dans la brume, L'homme qui fut aimé, L'expérience du docteur Lorde et Le court-circuit.*

Apollo, 8 h. 15, *La Cocarde de Mimi Pinson.*

Déjazet, 8 h. 30, *Les Fiancés de Rosalie.*

Vaudeville, 8 h. 30, *Cabiria* (cinéma).

Théâtre Albert Ier (64, rue du Rocher, W. 81-54), *Le Grillon* (The Cricket). Séverin Mars, H. Burguet.

MUSIC-HALLS, CONCERTS, CABARETS

CONCERT MAYOL Tél. Gut. 68-07. — SPINELLY RAIMU et leur troupe dans *La D'moiselle de la rue Pigalle*, fantaisie-bouffe. Partie de concert : PELISSIER, Nibor, Fauvette et 15 artistes.

Le Cagibi, 25, rue Caumartin, Chansonniers, Sketch, revue. Yvonne Yma.

Folies Bergère, 8 h. 30, *A la Parisienne*, revue.

Scala, 8 h. 30, la revue *Hardi les Bleuets !*

Eldorado, 8 h. 30, Boucot dans « *La Crevette* ».

Olympia, 8 heures 30, Spectacle varié.

Gaîté-Rochechouart, 8 h. 30, *Non !... Si !...*, revue

Ba Ta Clan, 8 h. 30, *Le voyage de Corbillon.*

Moulin de la Chanson, à 8 heures 30, Les Chansonniers et *Non... Mais sans Blague*, revue.

Pie qui Chante, 8 h. 30, Les Chansonniers et la revue.

La Chaumière, 8 h. 30, Les Chansonniers, *Les Mystères de la Chaumière*, revue.

EUROPEEN (5, rue Biot), téléph. Marcadet 13-35. Tous les soirs à 8 h. 30, *Ma Gosse.* Jeudis, dimanches et fêtes, matinée à 2 h. 30, même spectacle que le soir.

CHEZ SENGA, 25, rue Fontaine. — Tous les soirs à 8 h. 30, NINE PINSON MEDY-ODETTE RICHARD et toute la troupe.

Tous les jours à quatre heures Apéritif-Concert. Fauteuil, 0 fr. 50.

Capucines, 8 h. 30, *En franchise*, revue.

Nouveau Cirque, 8 h. 30, *American-Circus*, opérette.

CINEMAS

CINEMA DES NOUVEAUTES AUBERT-PALACE, 24, boulevard des Italiens. Tous les jours de 2 heures à 11 heures. Actualités. Programme varié. Intéressant. Orchestre symphonique.

TIVOLI CINEMA (14, rue de la Douane). Tél. 26-44. Tous les jours, matinée à 2 h. 30, soirée à 8 heures. Autour de la guerre. Actualités au jour le jour.

OMNIA PATHE (à côté des Variétés). — *Le sang guerrier de la vieille Angleterre* (drame militaire d'actualité) — *Les Mystères* (15e épisode). Actualités militaires — *Rigadin n'aime plus le cinéma.*

Faits Divers Financiers

Emprunt de la ville de Marseille 1877. — La municipalité de cette ville vient de décider la reprise partielle des paiements relatifs à l'emprunt 1877.

Banque cantonale de Schaffouse. — Le bénéfice net réalisé en 1915 est de 374.473 fr. contre 324.029 fr. en 1914 et la part qui revient au canton se monte à 276.036 fr.

Métallurgique du Caucase. — L'assemblée annuelle tenue le 14 février a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 juin se soldant par un bénéfice net de 1.047.261 fr. consacré pour la presque totalité aux amortissements et réserve ; aucun dividende n'a été réparti.

Société de lignes électriques. — Les comptes de l'exercice 1914-15 se soldent par un bénéfice net de 22.483 fr. contre 24.109 fr. précédemment et le dividende a été fixé à 5 0/0 ou 25 fr. par action.

Gula-Kalumpong. — La production de janvier dernier a été de 114.895 lbs au lieu de 84.072 lbs en janvier 1915.

Canadian pacific railway. — Déclaration pour le trimestre clos fin décembre d'un dividende de 2 1/2 0/0 sur ses actions ordinaires.

Hôtels d'Evian. — Le dernier exercice se solde par une perte de 179.812 fr. et le débit total se monte à 276.114 fr. avec le solde débiteur antérieur.

Aéroplanes Morane-Saulnier. — Pour 1915, le dividende sera de 95 fr. par action et 180 fr. par part ; après amortissements, le bénéfice de 1915 atteint 3.985.000 fr.

Land bank of Egypt. — Le bénéfice net, après déduction pour amortissements de 1.645.934 fr. au lieu de 301.689 fr. ressort à 1.297.122 fr. contre 1.162.521 fr. antérieurement. De même que l'an dernier, aucun dividende n'a été réparti par mesure de prudence.

Société française des glycérines. — L'assemblée générale s'est tenue le 25 février : l'exercice 1915 se solde par un bénéfice net de 501.469 fr. et le dividende a été fixé à 30 fr. par action.

Syndicat Prodameta. — Les commandes reçues en 1915 se chiffrent par 106.012.727 pouds contre 109.214.601 pouds en 1914.

Société générale d'industrie et de commerce à Bilbao. — Le bénéfice net pour 1914-15 est de 4.011.297 pesetas contre 3.125.762 précédemment et le dividende a été maintenu à 10 0/0 par action.

Société internationale et coloniale des pétroles. — Réunis en assemblée extraordinaire, les actionnaires ont voté la dissolution de l'entreprise à dater du 28 janvier 1916.

Statistique du cuivre. — Les stocks visibles au 15 février atteignaient 20.450 tonnes contre 2. mille 646 tonnes à fin janvier, soit une réduction de 2.196 tonnes pour la quinzaine écoulée.

Crédit foncier de France. — Le montant des bénéfices réalisés en 1915 s'élève à 18.757.351 fr. contre 18.207.027 fr. en 1914 ; la provision pour risques des prêts a reçu une dotation exceptionnelle de 11 millions, ce qui porte le montant des prélèvements de toute nature au profit des réserves à 22.016.507 fr. contre 20.636.198 francs l'année précédente.

Tanganyika Concessions. — Les résultats acquis par l'exploitation des mines de cuivre sur les propriétés de cette compagnie font ressortir pour 1915 une production de 14.040 tonnes contre 1. mille 720 pour 1914.

Phosphates de Constantine. — Pour l'exercice 1914, le bénéfice net est de 626.659 francs, en diminution de 1.084.146 francs sur celui de l'année précédente. Le dividende a été fixé à 5 francs par action, contre 12 francs précédemment.

Société franco-russe de produits chimiques et d'explosifs. — Cette Société vient de créer une nouvelle fabrique d'explosifs dans la région de l'Oural, dans une contrée riche en gisements miniers où elle trouvera un facile écoulement pour ses produits.

Union des gaz. — Cette Compagnie vient de conclure avec la ville de Milan une convention aux termes de laquelle le prix du gaz subit une notable augmentation pendant la guerre et un an après la conclusion de la paix, pour revenir ensuite à son prix normal. Cet accord met fin au litige soulevé par le renchérissement du gaz.

Thomson-Houston. — Cette entreprise a mis en activité sa fonderie de Neuilly-Plaisance.

Chemin de fer de Dakar et Saint-Louis. — Le bénéfice net réalisé en 1914 a légèrement fléchi et est passé de 283.127 francs en 1913 à 255.626 fr. mais le dividende a été maintenu à 27 francs par action.

Mines de Montecatini. — Le dividende est fixé pour l'exercice 1915 à 9 lire par action contre 7 lire précédemment.

Compagnie algérienne. — Le bénéfice réalisé en 1915 est de 8.291.019 fracs et le solde disponible joint au report antérieur ressort à 13 millions 778.545 francs. Le dividende sera maintenu à 50 francs par action.

Charbonnages du Centre du Donetz (Almaznaia). — Pour l'exercice clos le 30 juin 1915, le bénéfice net est de 800.540 francs contre 731.81 francs précédemment. Le dividende a été fixé à 28 francs par action contre 23 francs en 1913-14.

Chemins de fer de Miramas à Port-de-Bouc. — L'assemblée extraordinaire tenue le 8 février a voté la dissolution de la Société qui avait cessé son exploitation depuis deux ans, à la suite du rachat de la ligne par l'Etat.

Lettres et Arts

Dans les livres et les journau

De Paul Ginisty : *les Artistes morts pour la Patrie* (août 1914-décembre 1915). Ce sont des notices brèves sur les artistes tombés sur les champs de bataille.

⁂

Le troisième numéro de la *Vie féminine* est paru. Toutes les questions intéressant la femme y sont traitées. Au sommaire : Séverine, Thompson, Marcelle Capy, Fanny Clar, Georges Cain, G. Le Bail, etc.

Dans le numéro d'avant un article de Lucien Descaves, touchant une question d'un grand intérêt d'actualité.

⁂

L'Equité, journal des travailleurs, poursuit vaillamment sa carrière. Dirigé par Marguerite Martin, il combat pour les questions coopératives qui vont se poser plus fortement que jamais, pour l'entrée de la femme dans maintes nouvelles carrières.

SAGE-FEMME Ancienne élève Maternité de Paris, ex-interne hôpitau reçoit pensionnaires toutes époques, 11, rue Jean-Leclaire, Paris (17e). Nord-Sud Marcadet.

LEÇONS D'ANGLAIS à domicile par demoiselle anglaise réfugiée de Turqu. Miss Bell, 3 bis, rue Clément-Marot, Paris.

PETITES ANNONCES

DEMANDES D'EMPLOI

AUTEUR dram., 39 ans, entièrement libéré obligations militaires, cherche emploi quelque, instruction solide, très sérieux. Ecrire Passebois, 14, passage de l'Industrie, Paris.

OFFRES D'EMPLOI

STENO-DACTYLOS. — L'Avenir du Bureau Moderne procure sans frais situations bien rétribuées. Spécimen gratuit. Ecrivez aujourd'hui pour ne pas oublier. (Service 7, emplois), 1, rue Taitbout (9e).

LE BONNET ROUGE est composé par une équipe d'ouvriers syndiqués.

Le Gérant : LÉON BAYLE.

IMPRIMERIE FRANÇAISE, Maison J. Dangon,
GEORGES DANGON, imprimeur
123, rue Montmartre, Paris (2e)